

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 3 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 18/10/21

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : M. Anckner			
Enseignants de l'école			
M. Jacob		x	
Mme Terreux	x		
Mme Lo Conte	x		
Mme Dupont	x		
Mme Pasquier		x	
Mme Repiton-Collin	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Mme Montaz	X		
Mme Daval			
Mme Dillenseger	x		
M. Huguet	x		
Mme Marcel			
			Mme Charon
			Mme Sacilotto
			M. Terne
			M. Zaatouri
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mme Charrière		x	
Maire de la Commune ou son représentant : Elodie Taverne	x		
Conseiller Municipal :		x	
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :		x	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :		x	
Médecin scolaire :		x	
Infirmière scolaire :		x	
Assistante sociale :		x	
A.T.S.E.M.		x	
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le

Le Président, Directeur de l'école,

Le Secrétaire de séance,

PLAN

1- Organisation interne du Conseil d'École
2- Organisation générale de l'école
2.1- Règlement intérieur de l'école
2.2- Projet d'organisation de la semaine scolaire
2.3- Projet d'école
2.4- ...

3- Vie de l'école
3.1- Activités scolaires dans l'école
3.2- Activités scolaires hors de l'école
3.3- Activités périscolaires
3.4- Restauration scolaire
3.5- ...

4- Moyens
4.1- Matériels
4.2- Locaux
4.3- ...
5- Utilisation des locaux

Donner un numéro à 1, 2, ou 3 chiffres pour chaque point de l'ordre du jour, placé avant le titre, dans la colonne prévue. (Ex. : 3.1.1- Courseton)

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
	<p>1. Résultat des élections – Présentation des membres du CE</p> <p>2. Organisation générale de l'école</p> <p>2.1 Présentation du règlement intérieur et vote par le CE</p> <p>2.2 Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30-11 h 45 / 13 h 45-16 h 30 ouverture des portes 10 minutes avant.</p> <p>2.3 PPMS incendie : un exercice incendie a été réalisé le 06/09/21. Tout s'est déroulé comme attendu.</p> <p>2.4 PPMS attentat-intrusion : un exercice (intrusion) sera réalisé le jeudi 21/09/21</p> <p>3. Vie de l'école</p> <p>3.1 Présentation par classe des projets à venir</p> <p>3.2 Point sur le ski scolaire : M. Anckner soulève la question des besoins en accompagnateurs. Chaque parent doit être agréé pour accompagner les sorties scolaires, et le risque est grand de ne pas avoir assez de parents, et de devoir donc annuler les sorties ski. M. Anckner questionne la mairie pour savoir pourquoi les ETAPS de la ville ne sont pas libérés pendant cette période afin d'encadrer les sorties ski, car ce sont des éducateurs sportifs, et donc qualifiés. Nous envisageons sinon de prendre sur l'argent du Sou des écoles pour payer des moniteurs ESF pour pallier le manque d'encadrants, le cas échéant. Réponse de la mairie : ETAPS ont d'autres classes à gérer. Si avec vous, pas avec les autres. Le problème est que si les ETAPS sont mobilisés sur le ski, ils ne pourront pas intervenir dans les classes. Ce ne sont pas forcément les CM qui partent : si dans d'autres classes il y a plus de volontaires, cette classe peut partir. M. ANCKNER : SOU paye ESF en plus de Philippe ? Mais très cher... Tous les parents de toutes les classes vont être questionnés sur leur volonté de passer l'agrément. Mais cela demande une grande disponibilité, car tous les vendredis de la période toute la journée + session d'agrément & il faut AU MOINS 6 parents agréés.</p> <p>3.3 Questions des parents : QUESTION : Pourquoi le ballon est-il interdit à la récréation : Réponse du directeur : Nous avons limité l'usage du ballon au terrain de sport qui dispose de pare-ballons, sinon les ballons sont perdus. Or, dans le cadre du protocole sanitaire, le terrain de sport est occupé par les élèves de cycle 3 (qui eux peuvent utiliser les ballons). Nous sommes en train de finaliser l'achat de jeux de cours pour pallier l'absence de ballons dans la cour des cycles 2.</p> <p>QUESTION : En cas de grève, serait-il possible de faire une communication à l'avance et à toutes les classes ? Réponse du directeur : Les enseignants grévistes préviennent systématiquement les parents au moins deux jours avant une éventuelle grève. Le directeur ne peut pas diffuser de liste d'enseignants grévistes.</p> <p>A. BENOIT : Organisation du service minimum par mairie à partir de 25 % d'enseignants grévistes si c'est une grève uniquement éducation nationale. Mais les délais sont très courts et c'est très difficile à organiser. Communication par le kiosque famille ou site ville ou Facebook + Affichage dans les écoles.</p> <p>QUESTION : Les enfants n'ont plus le droit à la gourde pendant les cours, y a-t-il une raison à cela ? Réponse du directeur : Les gourdes ne sont pas interdites à l'école. Chaque enseignant décide de les autoriser ou non dans sa classe. Donc à voir avec l'enseignant concerné.</p> <p>QUESTION : Concernant les horaires décalés entre la maternelle et l'élémentaire sur la pause méridienne : Cela avait été instauré avant le Covid, par rapport à la gestion de la cantine. Depuis le Covid et avec l'échelonnement des sorties par classe il peut y avoir jusqu'à 25 minutes d'attente pour récupérer un enfant en maternelle puis en primaire, difficilement gérable... (à fortiori si l'on a un bébé en plus...). Ce maintien de décalage des horaires le midi entre primaire et maternelle est-il réellement nécessaire ? Réponse du directeur : l'école élémentaire a repris ses horaires habituels depuis la rentrée. Les différences d'horaires sont à voir avec la commune ou la maternelle.</p>

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
----	------------------------

Réponse de la mairie : 1/4h de décalage instauré avec le retour aux 4 jours à la demande des écoles élémentaires qui voulaient allonger la matinée. Deux consultations ont confirmé cette décision.

4. Moyens :

4.1 Besoins en mobilier

Le mobilier de l'école est, pour la plus grande partie, très ancien. Les tables des élèves sont à renouveler par du matériel plus récent et surtout qui peut s'adapter à la morphologie des élèves (tables réglables). Une demande d'investissement a été déposée. Un investissement rapide s'impose vraiment. Si les budgets sont limités, ne serait-il pas possible de voir si du matériel adapté n'est pas disponible dans d'autres écoles de la ville ?

Réponse de la mairie : C'est noté. Peut-être possible de récupérer des chaises dans d'autres écoles, car il y a une baisse des effectifs dans toutes les écoles.

4.2 Demandes de travaux :

- **Points d'eau supplémentaires :** il manque de points d'eau dans l'école, et nous perdons énormément de temps pour le lavage des mains. Il est possible de rajouter très rapidement deux robinets supplémentaires dans les toilettes des garçons (la demande a été faite), mais une réflexion sur un aménagement de points d'eau supplémentaire dans l'école nous paraît inévitable.

Réponse de la mairie : C'est noté.

- **Portes des toilettes :** les portes des toilettes (et des accès au bâtiment) sont très fragiles, et sont déjà en mauvais état (poignées, gonds...). Les ST sont déjà intervenus, mais nous sommes inquiets pour les années à venir. Des élèves se sont déjà retrouvés coincés dans les toilettes.

Réponse de la mairie : C'est noté.

- **Alarme intempestive :** un début d'alarme incendie se déclenche toujours de façon aléatoire plusieurs fois par jour.

Réponse de la mairie : Pièce commandée, mais en attente de livraison. (Délais augmentés / CoVID)

- Accès côté Nord : nous aimerions savoir si une solution a été trouvée pour un accès enseignant côté Nord de l'école (nouveau portillon ou modification de l'issue de secours).

Réponse de la mairie : C'est bien noté.

DIVERS :

M. HUGUET : des retours positifs par les parents du travail de Nathan (périscolaire)

Même retour côté enseignant & idem pour l'équipe d'animation.

M. ANCKNER : Nous sommes en recherche d'un service civique.

M. HUGUET : Panneau d'affichage à déplacer sur le grillage blanc ? Ceux qui sont sur le portail vert ne sont pas assez en vue et donc les affichages se font sur le blanc.

→ Réponse M. Anckner : ce n'est peut-être pas pertinent de mettre un panneau d'affichage dans le passage d'entrée et sortie de l'école.

M. HUGUET : SOU remercie les enseignants pour leur contribution aux actions. Prochaine = tombola 4/12 (Marché de Noël) → PE seront mis à contribution.

Demande de la part du SOU de communiquer sur ce qui est fait avec l'argent apporté par le SOU dans l'objectif de faire venir davantage de volontaires parmi les parents d'élèves.

→ Réponse M. Anckner : ce sera fait.